

Paris, le 31 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Verdissement du réseau de chaleur de Massy-Antony en Essonne : prolongement du soutien de l'Etat avec une aide de 7,1 millions d'euros de l'ADEME

L'ADEME, opérateur de l'Etat pour la transition écologique, a prolongé son soutien à la modernisation du réseau de chaleur de Massy-Antony, avec la signature d'une convention d'aide de 7,1 millions d'euros, le 16 juin dernier. Porté par le Syndicat mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers (SIMACUR), ce projet d'ampleur opéré par Enoris, une filiale d'Engie Solutions, vise à décarboner la quasi-totalité de ce réseau, alimentant l'équivalent de 26 000 logements, en atteignant un taux d'énergie renouvelable ou de récupération dépassant 90 %.

Le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude sanitaire des bâtiments résidentiels et tertiaires représentent aujourd'hui 67 % de la consommation d'énergie finale en Île-de-France, mais les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) n'en couvrent que 12%.

Pour favoriser des solutions énergétiques plus durables, l'ADEME accompagne financièrement les collectivités dans leur transition, notamment à travers le Fonds Chaleur. C'est via ce dispositif qu'elle a soutenu le projet de verdissement du réseau de chaleur urbain de Massy-Antony, avec une aide de 7,1 M€, soit 20% du coût total du projet.

Un projet de modernisation pour économiser jusqu'à 13 000 tonnes d'équivalent CO2 par an

D'une longueur de 35 km, le réseau de Massy-Antony, créé dans les années 1960 par le SIMACUR, produit de la chaleur à partir de l'incinération d'ordures ménagères et de biomasse. En combinant la valorisation des déchets ménagers et du bois de récupération issu des déchets d'ameublement et de chantier, il offre aujourd'hui des performances remarquables, avec 26 000 équivalents logements, dont 40 % de logements sociaux, alimentés par 72% d'énergie renouvelable ou de récupération.

Ce projet vertueux avait bénéficié d'un premier soutien de l'Etat, via le Fonds Chaleur, en 2019, d'un montant de 673 470 €, pour l'extension du réseau de chaleur de 3 429 m vers le nouveau quartier de Vilgénis, représentant un volume d'environ 15 GWh de chaleur soit 1 652 équivalents logements. Ce quartier est constitué à 83% de logements, 11% d'établissements d'enseignement et 6% de bâtiments tertiaires.

Ce nouveau soutien vise à moderniser le site de production de La Bonde et sa chaufferie bois/charbon, pour mettre fin à l'utilisation du charbon, avec un approvisionnement constitué à 100% de déchets de bois non dangereux provenant d'Île-de-France. Ces travaux d'adaptation et de réutilisation des chaufferies existantes s'inscrivent dans une logique de circularité et vont permettre :

- D'aboutir à un réseau quasiment entièrement décarboné avec un taux d'énergie renouvelable ou de récupération dépassant 90% après les travaux.
- De réduire les émissions de gaz à effet de serre avec une économie de plus de 13 000 tonnes d'équivalent CO2 par an.

La mise en service est prévue pour décembre 2026, à l'issue des travaux de modernisation, tandis que l'exploitation débutera en février 2027, une fois les essais terminés.

A propos de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

La préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris, représente l'État dans la région. Elle coordonne et anime les politiques publiques, avec pour objectif de renforcer l'attractivité et le développement économique et social du territoire. Le préfet de région, assisté des directions régionales, met en œuvre les politiques gouvernementales.

A propos de la préfecture de l'Essonne

La préfecture de l'Essonne s'attache, entre autres, à accompagner la transition écologique du territoire à travers la mise en œuvre des politiques publiques. Elle intervient notamment dans la gestion et la répartition des subventions de l'État, en soutenant les projets d'investissement portés par les collectivités.

À ce titre, elle mobilise des crédits dédiés aux priorités environnementales, en particulier ceux du Fonds vert, qui permettent de soutenir des projets en matière d'énergie, de climat et de transition écologique. En 2024, 13,9 millions d'euros ont été mobilisés pour 37 projets. Pour 2025, une enveloppe de 9 millions d'euros est d'ores et déjà engagée, avec 21 projets soutenus.

Ces engagements traduisent la volonté de l'État d'accompagner les collectivités du département de l'Essonne dans leur transition écologique.

A propos de l'ADEME Île-de-France

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

En Île-de-France, plus de 40 collaborateurs accompagnent les entreprises, associations et collectivités à travers 3 pôles thématiques : territoires durables, transition énergétique, économie circulaire et déchets.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement, du ministère en charge de l'énergie et du ministère en charge de la recherche.

<https://www.ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france>

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



Préfecture de l'Essonne

Bureau du cabinet

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37

pref-communication@essonne.gouv.fr

ADEME Île-de-France

Agence Maarc : presse.ademeidf@maarc.fr

Simon Dulucq - 06 10 98 55 64

Pauline Carde - 06 32 03 22 55